



© A. Robert - PNR Verdon



© P. Cartier - PNR Verdon



>>> Parc naturel régional du Verdon

Journées sans voiture

Expérimentation sur la route des crêtes

Dans les gorges du Verdon, l'opération Grand site vise à mieux gérer l'afflux de visiteurs. Elle concerne le périmètre du site classé (7 820 hectares) et ses abords proches soit sept communes. Afin d'alimenter la réflexion vers une réorganisation de l'accueil, la commune de La-Palud-sur-Verdon et le parc ont expérimenté des journées sans voiture sur la route des crêtes.

Tous les jours, dans les gorges du Verdon, entre 500 et 1000 véhicules individuels se pressent pour parcourir la route des crêtes. En septembre 2003 et 2004, puis en juillet 2006, c'est-à-dire en période de plus forte affluence, quatre journées expérimentales sont alors successivement organisées. Leur objectif : des journées sans voiture. Un arrêté du conseil général ferme la route (départementale) aux véhicules individuels à moteur et la route des crêtes ne devient accessible que par navette, mise en place pour l'occasion, ou par des moyens non motorisés.

Pour l'organisation, un groupe de travail réunit élus et acteurs locaux concernés ou volontaires. Ses préoccupations sont d'abord matérielles : où garer les voitures des visiteurs et situer le point d'accueil ? Quelle information développer ? Combien de bus et de rotations mettre en place ? Pour répondre, la première étape consiste à connaître le flux

de visiteurs attendus et, pour cela, à prendre en compte les comptages routiers.

Les automobilistes se présentant aux barrières sont accueillis par des bénévoles expliquant le sens de la journée et son déroulement. Les réactions sont alors très diverses. Cependant, après explications, un grand nombre de visiteurs accepte de jouer le jeu. Une communication ciblée est d'ailleurs menée afin qu'ils soient informés de la spécificité de la journée avant d'arriver sur place. Il convient de limiter l'effet de surprise !

Pour aider à l'acceptation du système, des animations – balades accompagnées, lectures de paysage... – sont proposées.

Lors de la première expérimentation, la navette est gratuite. Cependant, lors du deuxième test, une participation d'un euro est demandée pour la journée et, en 2006, le tarif est porté à trois euros. Ce tarif, plus réaliste, correspond au prix coûtant du

transport. Par ailleurs, les animations organisées lors du premier test ne sont pas renouvelées, car elles contribuent à identifier la journée comme un événement festif et non comme une expérimentation. De plus, il est difficile d'envisager leur pérennisation dans le cadre du projet global.

Les navettes effectuent des rotations toutes les quinze à trente minutes. À bord, un animateur informe, guide et commente ; chacun est libre de descendre à l'un des quinze arrêts facultatifs signalés, de déambuler, puis de remonter dans une navette suivante.

En 2006, le système se modifie puisque chaque navette effectue d'office trois arrêts de cinq minutes, répondant ainsi à la préoccupation spontanée d'irréductibles pressés souhaitant faire la boucle dans le même véhicule.

Si ces journées provoquent une circulation supplémentaire dans le village, elles amènent aussi des visiteurs dans les commerces et à l'espace d'interprétation de la maison des gorges. Le temps de visite sur le site fut d'ailleurs de trois heures en moyenne, au lieu d'une heure habituellement.

Afin de compléter le vécu et les observations directes, une enquête a été faite auprès des visiteurs : une majorité accepte l'idée d'abandonner sa voiture le temps de l'excursion, et de contribuer financièrement à ce service de qualité...

La logistique testée fonctionne et l'adhésion du public est acquise, mais le projet doit être affiné et sa faisabilité doit encore être étudiée. Un travail spécifique d'écoute mené auprès de la population a permis d'entendre les différents avis. Il a montré la nécessité de mieux informer le public sur les fondements de ce projet de valorisation touristique. ■

PIERRE CARTIER
PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON

>>> Mèl : pcartier@parcduverdon.fr

la parole à

Michèle Bizot-Gastaldi maire de La-Palud-sur-Verdon

Ces journées font partie d'un projet global d'aménagement et de valorisation de la route des crêtes. Le constat d'un fonctionnement insatisfaisant quant à l'image du site, à la satisfaction du public et aux retombées économiques locales nous a conduits à réfléchir à un autre mode de visite depuis le village, point de départ de la route. Notre réflexion vise à éloigner les zones de stationnement, à favoriser une visite plus confortable et sécurisée, et à rendre aux paysages une certaine « virginité ». Les visiteurs ont été satisfaits. En revanche, il a été plus difficile de gérer les autres usages de la route des crêtes, en particulier l'accès aux sites d'escalade. Il faut aussi convaincre la population locale que le village a tout à gagner à un mode de fonctionnement différent de l'actuel. Aujourd'hui, après la dernière expérience et devant certaines réactions hostiles, nous avons décidé d'élargir le groupe de travail aux habitants volontaires. Ces expériences doivent être comprises dans le cadre d'une amélioration de la gestion touristique des gorges, prenant en compte les questions de la circulation et du stationnement. Il est également nécessaire de réaliser des aménagements ou de mettre en place une signalisation des belvédères par exemple, pour crédibiliser le projet. À mon sens, il est préférable de satisfaire pleinement l'attente des visiteurs, même si ce n'est pas tous, plutôt que de continuer à laisser circuler n'importe comment une foule de personnes qui ne manifestent que peu d'intérêt pour le site. ■